



EUROPE ECOLOGIE- LES VERTS CERGY PONTOISE

La lettre infos-actions d'avril 2011

11, rue A. Prachay 95300 PONTOISE

<http://www.valdoise.lesverts.fr/>

eelv.cergy-pontoise95@orange.fr

100 Contests valse ...

Après l'abandon de Furia sans sommation par l'agglomération il y a quelques mois, c'est au tour de 100 CONTESTS. Trop cher (1 million d'euros) nous dit le Maire de Cergy. Un coût proche de celui estimé (sans réponse aux multiples demandes d'information) lors de la précédente mandature par les élus Verts de Cergy qui s'étaient inquiétés dès 2005 de la dérive budgétaire de cet événement.

Après 5 ans d'entêtement dans un soutien de plus en plus coûteux et non discutable, le Maire de Cergy a décidé : Exit 100 Contests ! Et pourtant, comme pour Furia, on nous avait répété que c'était essentiel pour l'image et la jeunesse de notre agglomération.

Ce qui est mauvais pour l'image comme pour les acteurs culturels locaux, c'est cette politique « girouette », car une politique culturelle doit s'inscrire dans le temps pour s'ancrer sur un territoire. Entre le grand événement à portée nationale (le maire de Paris était même venu prendre des leçons auprès de son homologue cergyssois) et l'abandon aujourd'hui annoncée, nous, Verts de Cergy, avons dès 2005 proposé la voie de la sagesse : celle de diminuer l'ampleur de cette manifestation, comme pour d'autres événements, sans pour autant l'abandonner.

Tangentielle Ouest ferroviaire :

Le plateau de l'Hautil connaîtra encore dans les années à venir un développement urbain significatif. L'absence de gare y constitue une gêne pour ses habitants.



Le projet de tangentielle Ouest ferroviaire (tram-train), dont le tracé permettrait de relier notre agglomération à Versailles et Saint-Quentin-

en-Yvelines via Achères constitue une possibilité d'améliorer la desserte de ce territoire et la qualité de vie de ses habitants. C'est aussi une alternative au coûteux projet de l'A104.

A l'occasion du débat public sur le Grand Paris, EELV Cergy Pontoise a écrit aux Présidents du Conseil Général et de la Communauté d'Agglomération pour rappeler l'importance particulière que nous attachons à ce que l'option du passage par l'Hautil soit soutenue et promue par ces deux collectivités territoriales.

Aide communale à l'isolation de Menucourt : une exception dans le département !

Cette aide communale pour améliorer l'isolation des logements, singularité dans le Val d'Oise, complète les dispositifs nationaux. Grâce à la convention entre la ville et l'espace Info Energie (PACT ARIM), un conseiller info énergie met son expertise au service des Menucourtois (montage du dossier de demande, analyse des devis des entreprises) et valide le dossier pour la Mairie. A la clé une subvention communale (plafonnée à 2 000€) dont 50% peuvent être versés avant le démarrage des travaux, pour un logement mieux isolé et des factures plus digestes !

Depuis 2009, la Mairie a traité 140 dossiers, ce qui représente 96 000 € de subventions accordés pour un montant total de travaux de 600 000 € réalisés la plupart du temps par des entreprises locales.

Depuis avril 2010, cette aide communale de 20 % du coût HT du matériel plafonnée à 400 €, est accessible aux habitants réalisant eux-mêmes leurs travaux (isolation des combles et des murs).

Pour Eric Proffit Brulfert, Maire Vert, « ce volet de notre politique écologique présente plusieurs avantages : une meilleure isolation diminue nettement les rejets de CO2 dans l'atmosphère ; Ce sont des entreprises locales qui sont souvent sollicitées pour réaliser les travaux contribuant ainsi au développement économique local ; Enfin, d'un point de vue social, restituer une partie des impôts sous forme de subvention et alléger la facture énergétique permet de faire gagner du pouvoir d'achat aux ménages. Je sais bien que certains technocrates considèrent que nous sommes irresponsables en menant ce type d'action. Pour ma part, je reste convaincu du contraire ».

Une décision innovante et sociale vu l'augmentation du coût de l'énergie. Une manière de concilier lutte contre le changement climatique et sortie du nucléaire, deux sujets d'actualité.

Film-débat sur le nucléaire



Le mardi 26 avril à 20h30 à Saint Ouen l'Aumône, dans le cadre du 25 ème anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl et au lendemain de celle de la centrale de Fukushima au Japon, en partenariat avec le

cinéma Utopia, nous organisons un débat sur le

nucléaire précédé du film « Déchets, le cauchemar du nucléaire » et animé par Marc DENIS, Docteur en Sciences Physiques et Christophe BARNES, Docteur en Géophysique. Un rassemblement pour demander la sortie du nucléaire aura lieu le 26 avril à Cergy (précision à venir sur notre site Web).

Pour en savoir plus sur le nucléaire : www.criirad.org/ ou www.sortirdunucleaire.org/

Cergy Croix-Petit

Fallait-il démolir le quartier de la Croix-Petit ?

Il était impératif, nous disait-on, de modifier l'image d'un îlot devenu un ghetto au fil des ans. Population abandonnée par le bailleur et la ville, attribution des logements sans discernement, chômage ont eu raison de l'attachement des familles à ce quartier. Nous espérons que la promesse du maire d'y faire revenir celles d'entre elles qui le souhaitaient sera tenue.

Pour nous, la nécessité de construire de nouveaux logements en garantissant une mixité sociale était une priorité. Construire près de 900 logements sur un espace qui en comptait 465 certes, mais pas n'importe comment. Au début des années 2000, c'est avec quelques



états d'âme que les élus Verts ont approuvé le principe, mais certainement pas le projet urbain.

Un rapide examen par l'ARENE IdF de l'avant-projet avait apporté un avis négatif sur ce qui avait l'ambition d'être un programme de constructions selon la démarche de Haute Qualité Environnementale. Maigre consolation, grâce à la mobilisation des habitants, les passerelles ont été sauvées de la démolition.

Aujourd'hui nous avons un aperçu du résultat final tant redouté. Une « coulée verte » dont on peut s'interroger sur son rôle social, des bâtiments construits on ne peut plus près des voies de circulation, ce qui ne sera pas sans conséquence sur la tranquillité des riverains, et une certaine promiscuité qui promet quelques problèmes d'intimité.

Le manque d'imagination conduit à un type d'urbanisation que l'on croyait révolu. Ce programme restera comme l'exemple à ne pas suivre en matière de densification.

Eclairage public et PPP

L'éclairage public devrait faire partie des compétences de la communauté d'agglomération, principe que les élus EELV ont approuvé. Par ailleurs, nul ne conteste que ce réseau doit être rénové avec un objectif d'économie d'énergie donc d'économie budgétaire.

Le président de la Communauté d'Agglomération prévoit de réaliser cette rénovation en recourant à un contrat de partenariat public-privé (PPP) d'une durée de 18 ans et d'un montant annuel de 9 millions d'euros. Cette orientation appelle de notre part plusieurs interrogations ou réserves. Tout d'abord, sur le processus de prise de

décision : seul le scénario du PPP est présenté aux élus.

Aucune étude n'a été fournie sur d'autres possibilités alternatives comme celle de la gestion de ce dossier de rénovation par les services communautaires. De plus, nous avons diverses craintes par rapport à un PPP : validité sur le plan juridique, coût global pour la collectivité au bout de 18 ans, limitation aux grands groupes industriels évinçant de ce fait les entreprises locales ...

Après le recours au PPP pour le futur centre technique national de hockey sur glace, solution que nous n'avons pas votée, voilà le tour de l'éclairage public. Le PPP devient-il le seul mode de gestion des services publics de l'agglomération ?

Enquête publique : élargissement des couloirs aériens

Le relèvement de 300 mètres des trajectoires d'atterrissage et de décollage des avions à Roissy permettrait de réduire la pollution sonore à proximité des aéroports.

Mais elle nécessite d'élargir la zone de survol vers le sud-ouest de Cergy-Pontoise, ce qui a donné lieu à une enquête publique. Ces changements de couloirs ne constitue qu'un partage des nuisances face à la perspective d'accroissement du trafic, notamment du fret, et de développement de Roissy. C'est aussi une occasion de nous interroger sur la poursuite de la concentration de l'activité sur la région parisienne (projet Grand Paris), mais aussi sur nos modes de consommation qui font venir de l'autre bout du monde, des fruits et légumes hors saison.

Fermeture de Roissy la nuit pour réduire les nuisances sonores, aménagement du territoire national plus équilibré, développement du réseau ferroviaire français et européen pour remplacer les vols courts et intérieurs constituent les orientations à mettre en oeuvre. Le développement du trafic aérien n'est pas la solution d'avenir. EELV et ses élus émettent un avis négatif sur cette orientation.

Cantonale de Saint Ouen l'Aumône

La candidate d'Europe Ecologie - Les Verts, Rose Marie SAINT GERMES AKAR, a obtenu au premier tour le score de 14,1 %.



Sur le Val d'Oise, le score moyen des candidats EELV présentés en candidature autonome est d'environ 10 %.

